



CÔTE - À - CÔTE

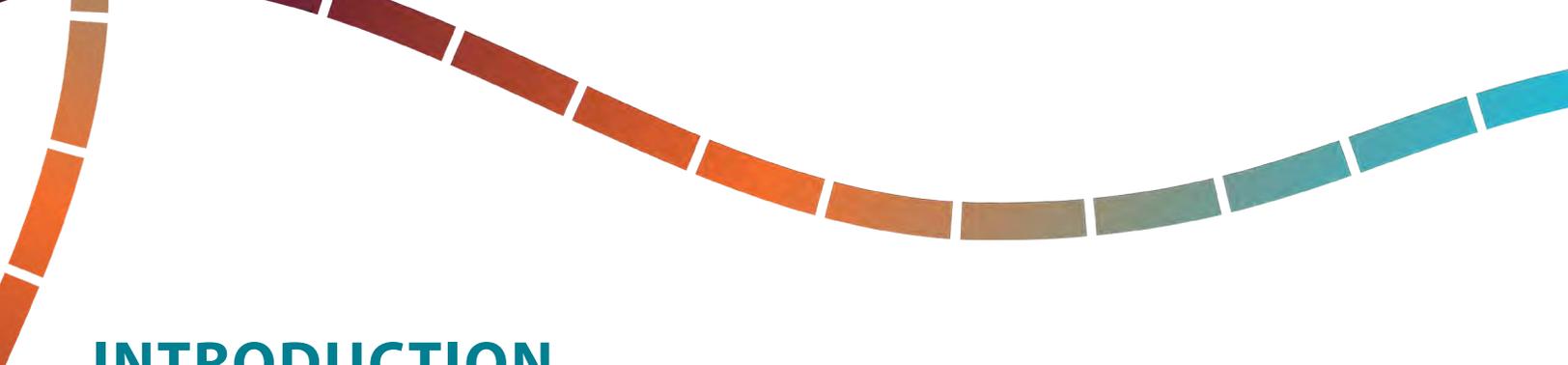
Plate-forme de liaison vers des ressources formées et adaptées aux besoins des personnes victimes de traite sous toutes ses formes ou vivant des conséquences de l'échange de services sexuels

Analyse des besoins des personnes victimes et des lacunes dans l'offre de services actuelle 2021

Table des matières

INTRODUCTION	3
DÉMARCHE D'ANALYSE	3
ANALYSE DES BESOINS	4
DESCRIPTION DES PROJETS ET SERVICES OFFERTS	6
SERVICES MANQUANTS ET LACUNES DANS L'OFFRE ACTUELLE	8
CONTEXTE D'ÉMERGENCE ET PRÉSENTATION DU PROJET	9
SOLLICITATION DU SECTEUR PRIVÉ	10
QUELQUES PISTES SOULEVÉES POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS	12
CONCLUSION	13
MÉDIAGRAPHIE	14
CONTRIBUTIONS ET PARTENARIATS	16





INTRODUCTION

Élaborée dans le cadre du projet Côte-à-Côte, une plate-forme web initiée par le Phare des AffranchiEs, cette analyse vise à documenter les besoins des personnes victimes de toutes les formes de traite¹ ou vivant des conséquences de l'échange de services sexuels, les services manquants et les lacunes dans l'offre actuelle. Elle sert également à présenter brièvement le projet Côte-à-Côte et son contexte d'émergence, les enjeux liés à la sollicitation du secteur privé et des pistes de solutions pour mieux répondre aux besoins.

L'inclusion de toutes les personnes victimes de traite au Québec, particulièrement celles sous-desservies, est au cœur de nos préoccupations. C'est en tenant compte des spécificités liées aux genres, à l'âge, à la culture, à la situation économique et géographique et à toutes autres caractéristiques nécessitant une analyse différenciée pour les services, outils et approches que nous avons mené cette analyse qui inclut une Analyse Comparative entre les Sexes Plus (ACS+)². Afin de mieux combler les besoins et puisque les réalités liées à la traite de personnes sont complexes et méritent d'être traitées avec nuances, des services disponibles à toute personne active dans les industries du sexe seront également inclus sur la plate-forme web.

DÉMARCHE D'ANALYSE

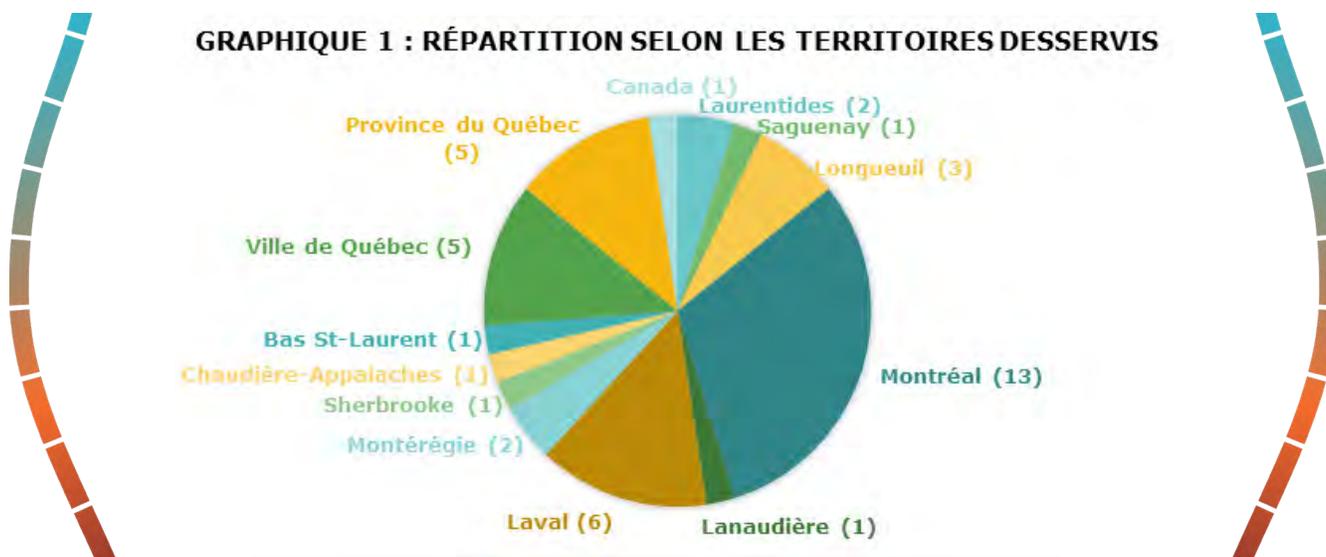
Dans l'objectif de mettre sur pied un projet qui réponde adéquatement aux besoins et aux réalités des victimes de traite, sous toutes ses formes, et des personnes vivant des conséquences de l'échange de services sexuels, le Phare des AffranchiEs a exploré trois sources d'informations complémentaires.

Tout d'abord, plusieurs représentant.e.s des milieux communautaires et institutionnels (corps policiers, protection de la jeunesse, etc.) travaillant auprès de notre population cible ont été sollicité.e.s afin de remplir un questionnaire en ligne. Au total, 38 participant.e.s l'ont complété. De ce nombre, 16 ont aussi participé à des entretiens de groupe dont l'objectif a été d'approfondir les résultats qui ont émergé du questionnaire. Parmi les 38 participant.e.s, 30 provenaient d'organismes communautaires, dont quatre travaillaient auprès des personnes actives dans les industries du sexe, quatre autres provenaient des corps policiers, deux de la protection de la jeunesse (instance publique du réseau de la santé) et deux coordonnaient des tables de concertations régionales sur l'enjeu.

1. « L'expression «traite des personnes» désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité, sur une autre, à des fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes [...] Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une "traite des personnes" [...] Le terme "enfant" désigne toute personne âgée de moins de 18 ans» (Nations Unies, 2000).

2. « L'ACS+ est un processus analytique qui fournit une méthode rigoureuse pour évaluer les inégalités systémiques, ainsi qu'un moyen de déterminer comment différents groupes de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre peuvent vivre les politiques, programmes et initiatives » (Gouvernement du Canada, 2021).

Le graphique 1 présente la répartition des participant.e.s selon le ou les territoire(s) desservi(s).



Le total est supérieur au nombre de participant.e.s, puisqu'il était possible de choisir plus d'une réponse.

Ensuite s'est tenu un groupe de discussion avec quatre survivantes de la traite afin d'obtenir leur point de vue sur les résultats dégagés par le questionnaire ainsi que de sonder leurs expériences et perceptions quant aux services offerts et manquants. Nous prévoyons augmenter le nombre de consultations auprès de personnes survivantes ainsi qu'actives dans les industries du sexe à toutes les étapes du projet pour y inclure leurs perceptions et expériences.

Finalement, une recension des écrits fut effectuée, permettant ainsi d'en ressortir les données les plus pertinentes et de bonifier l'analyse.

En somme, ce document reprend l'ensemble de nos constats et découvertes à partir de différentes sources complémentaires visant à mieux comprendre les besoins des personnes victimes de traite, sous toutes ses formes, ou vivant des conséquences de l'échange de services sexuels, ainsi que les lacunes dans les services offerts. Il s'agit d'une étape préalable importante pour assurer la mise en place efficace du projet Côte-à-Côte. Nous ne prétendons pas avoir effectué une analyse exhaustive ou scientifique.

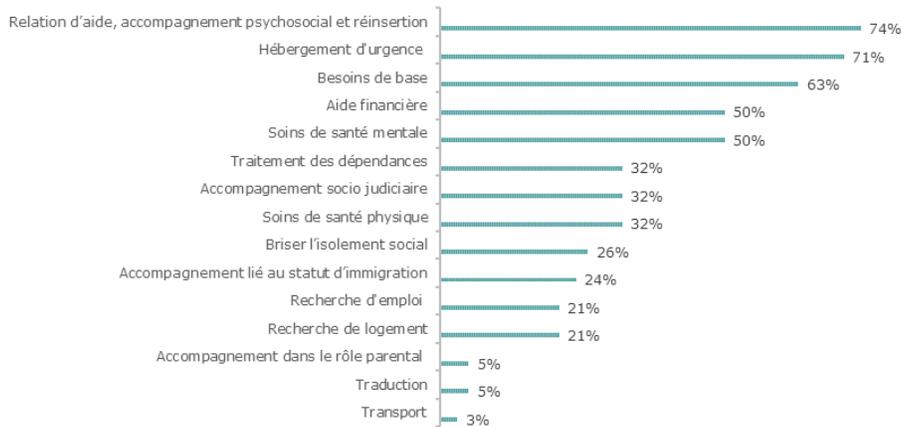
ANALYSE DES BESOINS

DU POINT DE VUE DES ORGANISATIONS

Les personnes participant au questionnaire ont identifié certains besoins comme étant prioritaires. Tel qu'illustré au graphique 2 (page suivante), les services de relation d'aide, d'accompagnement psychosocial et de réinsertion (74%), les services d'hébergement d'urgence (71%) et les services qui répondent aux besoins de base (63%) seraient les plus importants. Le graphique 2 permet également d'apprécier de nombreux autres besoins qui ont été classés par ordre de priorité.

Les groupes de discussion ont aussi fait ressortir que depuis l'implantation des mesures sanitaires en raison de la pandémie, comme le couvre-feu et la fermeture des services non essentiels, les besoins d'aide financière auraient augmenté. De plus, des personnes participantes mentionnent que certains services dans le secteur privé ont actuellement des listes d'attente pour les suivis psychologiques, ce qui augmenterait la détresse des personnes présentement en recherche d'aide.

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES BESOINS PRIORITAIRES SELON LES PARTICIPANT.E.S



Le total est supérieur au nombre de participant.e.s, puisqu'il était possible de choisir plus d'une réponse.

DU POINT DE VUE DES PERSONNES SURVIVANTES

Les survivantes consultées ont rapporté être majoritairement en accord avec les besoins prioritaires mentionnés par les personnes intervenantes, apportant toutefois certaines nuances importantes. En effet, elles accordent une plus grande importance à l'aide financière et à la satisfaction des besoins de base, dont l'hébergement, que le classement résultant du questionnaire laisse entendre. Elles expliquent que pour elles, la forte importance du besoin de relation d'aide serait causée par le fait qu'il est souvent obligatoire de passer par le service de relation d'aide pour avoir accès aux services souhaités : « J'ai l'impression qu'il n'y a pas d'organisme qui offre un soutien de première ligne sans un certain suivi donc c'est normal que les intervenantes aient l'impression que la relation d'aide est en premier, mais en même temps si les organismes disaient on vous aide même si on ne vous connaît pas, je n'ai pas l'impression que les femmes nommeraient en premier la relation d'aide. » Elles soulignent qu'être en sécurité est la priorité par rapport au travail sur soi. Celles-ci ont également mentionné qu'elles accordent une importance égale aux services liés à la santé mentale et physique, contrairement à ce qui ressort du questionnaire auprès des organisations.

Une autre participante a aussi précisé que les femmes avaient besoin de rencontrer d'autres femmes qui ont le même vécu pour briser leur isolement social. Une survivante a également mentionné l'impact positif que son processus de plainte contre son proxénète a eu sur elle. Elle affirme qu'il est important d'écouter et de croire les victimes qui dénoncent. Pour elle, ce processus fut libérateur.

DU POINT DE VUE DE LA LITTÉRATURE

Ayant le souci d'inclure le point de vue de la littérature dans cette analyse des besoins, nous avons exploré plusieurs sources. Cette exploration nous a permis de supporter les données qui ressortaient des questionnaires et des groupes de discussion, notamment quant aux besoins en termes d'hébergement³, aux défis relatifs à l'accessibilité⁴ et à la nécessité d'accroître le nombre de services axés sur les victimes en tenant compte des traumatismes subis, y compris un soutien physique, psychologique et social⁵.

3. « À l'échelle nationale, 78 % des lits étaient occupés dans les établissements d'hébergement à court terme le jour de l'instantané. À l'échelle provinciale, le Québec (90 %) comptait la proportion la plus élevée de lits occupés (...) » (Moreau, 2019). « Les maisons d'hébergement peuvent jouer un rôle essentiel d'intervention dans la traite des personnes » (Luz, 2020).

4. « Bien que les données indiquent que près des deux tiers (64 %) des établissements n'affichaient pas complet le jour de l'instantané, la facilité d'accès aux établissements constituait également un problème. Les personnes ayant besoin de services d'hébergement peuvent avoir des restrictions sur le plan du transport ou de la mobilité, de sorte qu'elles n'ont peut-être raisonnablement accès qu'à des établissements affichant complet. De même, les établissements d'hébergement peuvent aussi être restreints par un nombre d'employés insuffisant ou des ressources financières limitées, même s'ils ont des lits vacants. » (Moreau, 2019). « Même lorsque de tels services sont disponibles, l'accessibilité est une préoccupation, en particulier en ce qui concerne l'admissibilité » (Sécurité publique Canada, 2018).

5. « [Les personnes survivantes] ont plusieurs couches de traumatismes et d'abus. Les personnes ont besoin d'un modèle complet, qui couvre les soins dentaires, la dissimulation de tatouages, le traitement des dépendances, les soins médicaux, etc. » (Le Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes, 2018). « Un des besoins identifiés est d'accéder à des services de santé qui intègrent également une intervention psychosociale, à même de pouvoir déceler et établir les différents besoins des victimes et les référer aux services professionnels adéquats » (Ricard-Guay et Hanley, 2014).

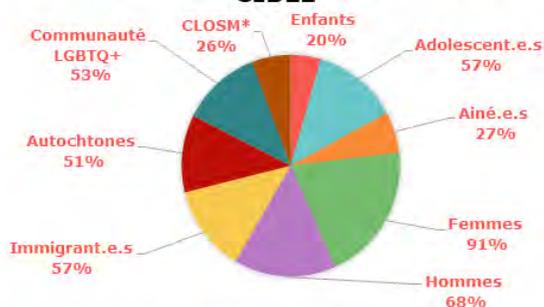
DESCRIPTION DES PROJETS ET SERVICES OFFERTS

Pour mieux comprendre l'offre de service actuelle, nous avons questionné les participant.e.s sur leurs projets et services quant à la clientèle cible, la ou les langues offertes, les besoins auxquels on souhaitait répondre ainsi que leurs forces et leurs limites. Au total, les 38 personnes répondantes ont permis de répertorier 81 projets ou services offerts.

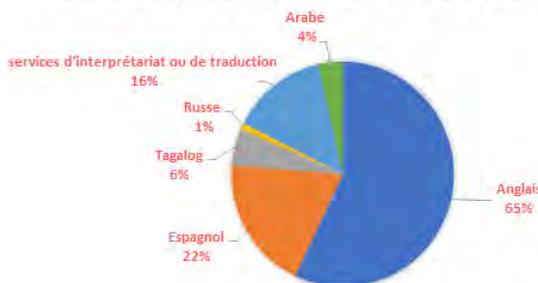
POPULATION CIBLE, LANGUES OFFERTES ET GROUPES CIBLES

Les projets et services offerts ciblent des clientèles diverses et sont disponibles en d'autres langues que le français. Ceux-ci couvrent plusieurs formes de traite, que ce soit à des fins d'exploitation sexuelle, d'exploitation à des fins de travail, de servitude domestique, de mendicité forcée, de prélèvement d'organes ou de mariage forcé. Certains services sont aussi offerts plus largement à toutes les personnes actives dans les industries du sexe. La répartition de ceux-ci est illustrée à l'aide des graphiques 3, 4 et 5 qui suivent.

GRAPHIQUE 3 : RÉPARTITION DE LA POPULATION CIBLE



GRAPHIQUE 4 : RÉPARTITION DES LANGUES DISPONIBLES AUTRE QUE LE FRANÇAIS



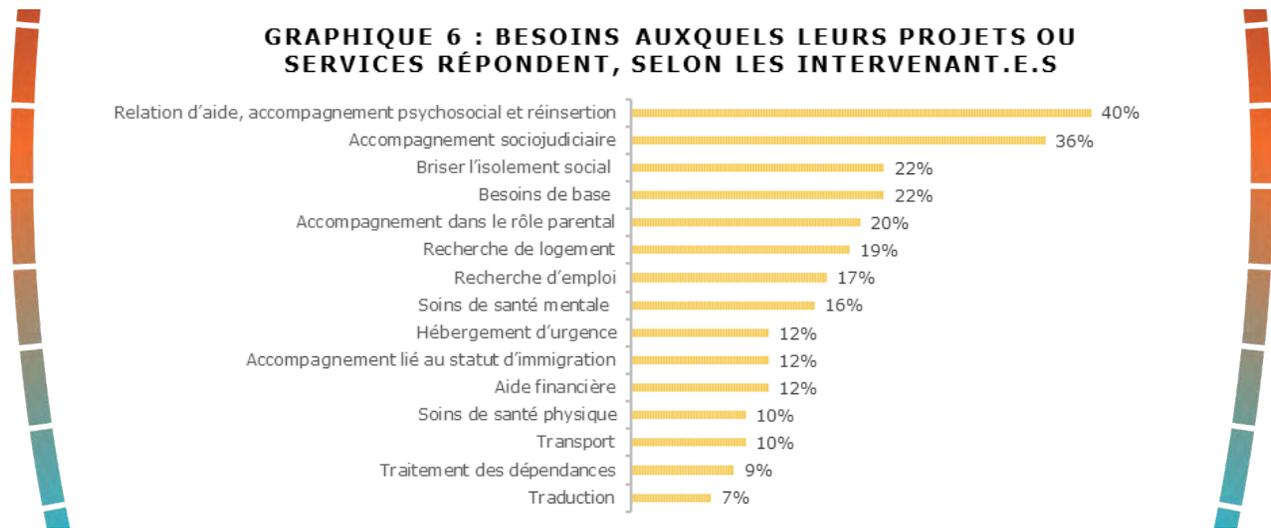
GRAPHIQUE 5 : RÉPARTITION DES GROUPES CIBLES TELS QUE NOMMÉS PAR LES PARTICIPANT.E.S



*CLOSM : Communautés de langue officielle en situation minoritaire.
Le total est supérieur à 100 %, car il était possible de choisir plus d'une réponse.

RÉPONSES AUX BESOINS

Le graphique 6 montre que la majorité des projets ou services offerts présentement répondent, selon les intervenant.e.s, à un besoin de relation d'aide, d'accompagnement psychosocial ou de réinsertion (40%) ou à un besoin d'accompagnement sociojudiciaire (36%).



Le total est supérieur à 100 %, car il était possible de choisir plus d'une réponse.

À l'aide de la description des projets faite par les participant.e.s dans le questionnaire, nous pouvons préciser que 79% des projets ou services ont un volet de services directs auprès des personnes touchées ou susceptibles d'être touchées par la problématique de l'exploitation, 22% ont des activités de sensibilisation destinées au grand public et 15% offrent du soutien ou de la formation auprès des intervenant.e.s de différents milieux.

FORCES DES PROJETS ET SERVICES OFFERTS

Que ce soit lors des groupes de discussion ou dans le questionnaire, les participant.e.s ont pu mettre en lumière les forces de leurs projets et services. Certaines organisations ont mentionné que la mise en place d'un.e intervenant.e pivot, d'un corridor de services ou même d'un comité plan d'urgence en raison de la pandémie facilitait l'intervention rapide et la collaboration avec d'autres partenaires afin de mieux répondre aux besoins des personnes qui sollicitaient leurs services. Plusieurs mentionnent s'être adapté.e.s face à la pandémie, ce qu'ils considèrent comme étant une force de leur organisation. Certain.e.s ont utilisé des chambres d'hôtel vides pour offrir de l'hébergement d'urgence à leur clientèle et d'autres ont offert leurs services à distance afin de maintenir la prestation de ceux-ci.

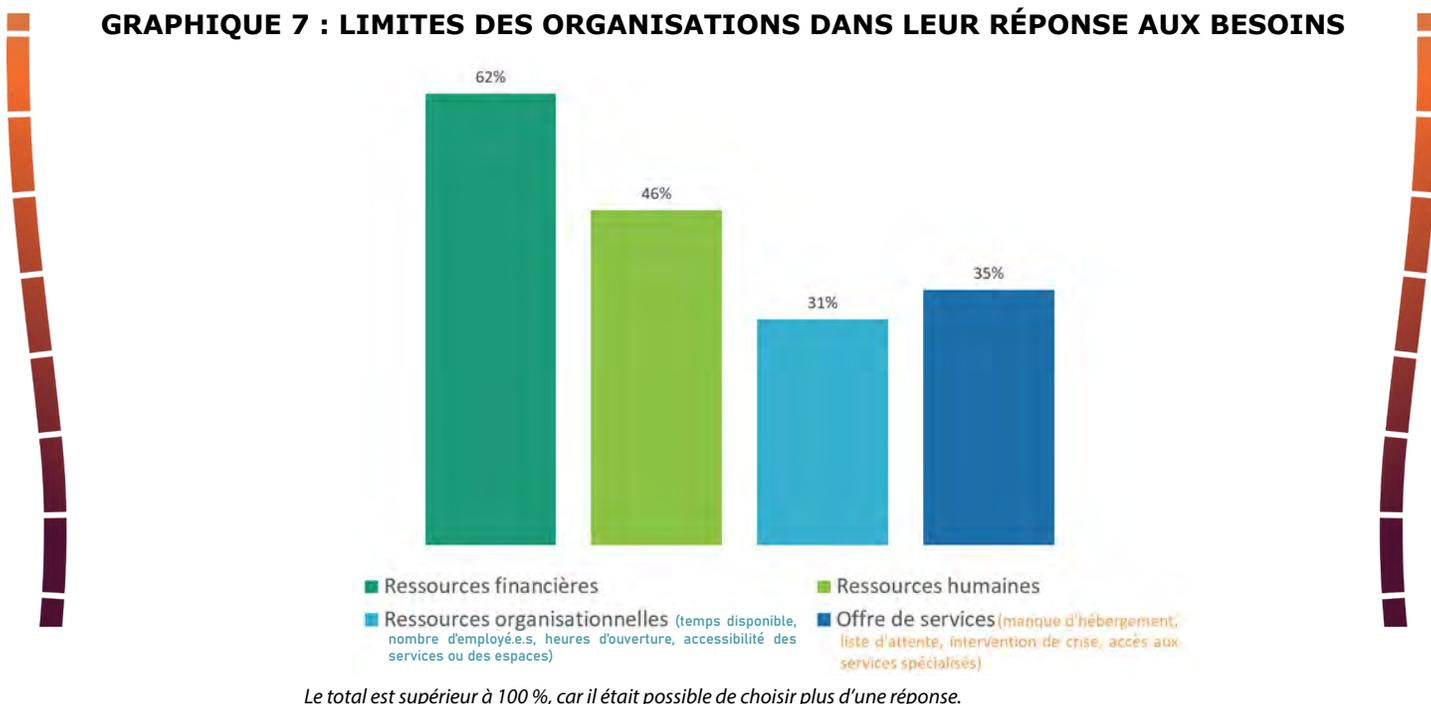
Le tableau 1 ci-dessous présente sommairement d'autres éléments nommés.

TABLEAU 1 : ÉLÉMENTS CONSIDÉRÉS COMME ÉTANT DES FORCES

<p>La capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'adapter aux situations • Se déplacer pour offrir leurs services • Rejoindre les gens sur les réseaux sociaux • Faire des références personnalisées <p>L'expérience :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des intervenant.e.s • De l'équipe <p>La connaissance du milieu et de la problématique</p>	<p>L'accent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La confidentialité de leurs services • Les besoins, les aspirations et le rythme de leur clientèle • La variété de leurs services • La prévention et la sensibilisation <p>L'approche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De l'organisation • Égalitaire • De réduction des méfaits • D'empowerment des femmes • Féministe <p>Les partenariats</p>
--	--

LIMITES DES PROJETS ET SERVICES OFFERTS

Questionnées sur les limites relatives à leurs projets ou services, 26 personnes participantes ont apporté des éléments de réponse. Le graphique 7 qui suit les regroupe en quatre grandes catégories.



SERVICES MANQUANTS ET LACUNES DANS L'OFFRE ACTUELLE

DU POINT DE VUE DES ORGANISATIONS

Nous avons questionné les répondant.e.s sur l'offre de services au Québec avec un accent sur leur perception quant aux services manquants. La pénurie d'hébergement ressort à 76%⁶ alors que 40% mentionnent que l'offre de services spécialisés, comme l'accès à des services de traduction, d'interprétariat ou de santé physique et mentale, est insuffisante. D'autres lacunes ont également été mentionnées par les participant.e.s, dans des proportions moindres⁷.

Les groupes de discussion ont permis d'exposer l'importance de considérer les longues listes d'attentes comme particulièrement problématiques pour cette clientèle, car elle peut décrocher rapidement de la recherche d'aide si la réponse ne vient pas dans un délai raisonnable. De plus, il faut souligner que certaines personnes victimes éprouvent parfois des difficultés à se mobiliser vers le changement et que cela ne devrait pas être un critère d'exclusion relatif à un projet ou un service. L'incohérence entre certains critères d'accès ou la rigidité de ceux-ci sont également dénoncées, tel qu'il appert de l'extrait suivant: « Des fois, un dit : bien là, va travailler, va stabiliser ta santé mentale, tu reviendras ! L'autre dit : traite ton problème de dépendance tu reviendras! ». Cette réalité aurait comme conséquence que ces personnes, en recherche d'aide, ne soient pas accompagnées dans l'atteinte de leurs besoins, malgré leur demande.

6. Inclut deux personnes participantes qui ont mentionné le manque d'hébergement pour les hommes.

7. Activités de prévention, de formation ou de sensibilisation (16%), services d'aide financière (13%), services de réinsertion ou de transition (11%), services juridiques (8%), services acceptant les animaux de compagnie (3%), appartements supervisés ou logements abordables à plus long terme (3%), services pour une clientèle avec des dépendances (3%), services d'entreposage (3%), services en région (5%), services pour les personnes itinérantes (3%), services pour les autres formes de traite que l'exploitation sexuelle (3%), services pour les personnes n'ayant pas de statut légal (3%) et des études ou des expertises sur les 12-15 ans victimes d'exploitation (3%), davantage de ressources pour les 25 ans et plus (3%) et difficultés à rejoindre les communautés LGBTQ+ et autochtones (3%).

Plusieurs personnes participant aux groupes ont remarqué qu'il y avait un manque au niveau de la présence de personnes-ressources spécialisées sur l'enjeu dans les organisations. De plus, le fait pour les organisations de ne pas utiliser un langage commun créerait certaines difficultés. Elles soulignent que plusieurs sentent l'obligation de se positionner face à la criminalisation de la prostitution. Une participante a même mentionné que « les visions différentes empêchent, des fois, les gens de travailler ensemble alors que ce serait bénéfique parfois ». Une participante nomme que cette prise de position nuirait à l'occasion aux victimes qui ne se retrouveraient pas dans la vision de l'organisation et, conséquemment, ne solliciteraient pas celle-ci. L'échange d'informations entre les organisations est également dépeint comme étant difficile et problématique.

Des mentions ont été faites par rapport au manque de connaissances dans le milieu par rapport aux statuts d'immigration et aux ressources d'aide existantes dans ce domaine. Il a également été soulevé que l'accessibilité à des services 24/7 est plutôt rare et que des personnes peuvent se buter à des portes fermées alors qu'elles ont besoin d'aide.

DU POINT DE VUE DES SURVIVANTES

Il est intéressant de constater que les survivantes ont relevé de leurs expériences des éléments semblables à ceux dégagés lors des groupes de discussion sur l'ensemble des services disponibles, comme l'importance d'avoir accès à un service rapidement et sans liste d'attente. Une participante démontre bien la détresse qui peut être vécue : « Je pense que c'est nécessaire de le faire là, pendant que la personne est capable. Parce que ce sont des problématiques qui sont plus difficiles à assumer et accepter. Ce n'est pas parce que quand tu es là, tu es prête que demain ça va être encore le cas ». Elles rapportent aussi que les valeurs de certains organismes sont parfois un obstacle pour les personnes désirant aller vers les ressources.

Les survivantes ont constaté un manque de ressources communautaires pour répondre à l'ensemble de la demande et des lacunes dans la formation des ressources ne travaillant pas sur l'enjeu. Elles déplorent le rapport de plusieurs intervenant.e.s face à la traite de personnes qui serait encore péjoratif. Cela créerait des difficultés d'intégration dans certaines ressources.

DU POINT DE VUE DE LA LITTÉRATURE

La littérature abonde aussi dans le même sens en soulignant notamment le manque de connaissances au sujet de la problématique, le manque de ressources disponibles, les confrontations entre les postures idéologiques des organismes et les barrières systémiques qui obstruent leur parcours⁸. De plus, plusieurs organisations sont souvent dans l'impossibilité de répondre à toutes les demandes⁹ et manquent parfois de confiance pour reconnaître une victime de traite lorsque celle-ci se retrouve dans leurs services¹⁰.

CONTEXTE D'ÉMERGENCE ET PRÉSENTATION DU PROJET

La traite de personnes existe ici, au Québec. Elle se déroule en milieu urbain et en régions et affecte des personnes de tous genres, âges, origines, profils ou autres caractéristiques¹¹⁻¹². Elle peut prendre la forme d'exploitation à des fins sexuelles ou de travail, de servitude domestique, de mendicité forcée ou de mariage forcé. Toutes ces formes existent ici, bien

8. « Parmi les principaux [obstacles], on peut citer les barrières linguistiques et culturelles ; des informations insuffisantes ; des ressources limitées ; une faible implication des victimes dans le processus de prise de décisions ; un manque de formation et de connaissances sur la traite [et] les soins à apporter aux victimes ; les problèmes de stigmatisation, de discrimination, de sécurité et de protection » (Organisation mondiale de la santé, 2012).

9. CRDSL, 2020

10. De la Sablonnière et all., 2020

11. U.S. Department of state, 2018 ; De la Sablonnière et all., 2020; SRCQ, 2013

12. « La grande majorité (95 %) des victimes de la traite des personnes étaient des filles et des femmes et, dans l'ensemble, la plupart (89 %) des victimes étaient âgées de moins de 35 ans. Plus de 1 victime sur 5 (21 %) était une fille de moins de 18 ans, et 43 % des victimes étaient de jeunes femmes de 18 à 24 ans. Un peu plus du cinquième (22 %) des victimes étaient des femmes de 25 à 34 ans. » (Ibrahim, 2021)

qu'elles soient présentes dans des proportions différentes¹³. La traite de personnes entraîne de graves conséquences pour toute personne qui en est victime, que ce soit directement ou indirectement.

Bien que nombre d'entre elles vont chercher de l'aide auprès des milieux communautaire ou institutionnel, nous pouvons constater que plusieurs de ces personnes demeurent sous-desservies malgré les nombreux besoins. Même celles qui vont chercher de l'aide font face à certaines limites et lacunes qui, telles qu'expliquées dans le présent rapport, rendent inaccessible une réponse pleine et entière dans le contexte actuel.

L'accès à la plate-forme web Côte-à-Côte permettra d'avoir accès à des ressources dans des secteurs aussi variés que le transport, l'emploi, la santé, les finances, etc. Ces ressources auront été sélectionnées avec attention et formées afin que celles-ci puissent offrir un service plus adapté aux besoins, que la personne soit une victime, un.e survivant.e ou un.e proche. Des services seront également disponibles pour les personnes actives dans les industries du sexe qui vivent des conséquences de l'échange de services sexuels. Toutes les actions de ce projet visent à augmenter la participation des secteurs privé¹⁴ et communautaire externe¹⁵ dans la réponse aux besoins, afin de pallier les lacunes observées et documentées. En effet, des actions en formation, sensibilisation, accompagnement et reconnaissance de l'engagement sont prévues.

SOLLICITATION DU SECTEUR PRIVÉ

DU POINT DE VUE DES ORGANISATIONS

Dans l'objectif de bien comprendre l'état actuel des collaborations entre les milieux communautaire et institutionnel et le secteur privé, nous avons questionné les organisations. Sur les 38 répondant.e.s au questionnaire, seulement 16 ont sollicité le secteur privé. Le contact qu'ils ou elles ont eu avec le secteur privé, lors des partenariats, est décrit comme étant majoritairement satisfaisant. Parmi ces personnes, 12 mentionnent avoir réussi à créer des partenariats officiels et quatre autres n'ont pas élaboré davantage sur le sujet. Donnée intéressante, 50% de ces collaborations décrites se traduisaient uniquement par la réception de commandites ou de financement de la part du secteur privé¹⁶. Quelques mécanismes de reconnaissance de l'implication du secteur privé ont également été établis par certaines organisations notamment, de la visibilité sur leur site internet, dans leur rapport d'activités ou dans d'autres publications. Un seul projet implique un mécanisme de reconnaissance plus complexe¹⁷.

Les groupes de discussion nous ont permis de mettre en lumière certains obstacles ou explications pour lesquels les réelles collaborations avec le secteur privé ne sont pas davantage répandues. Lors des discussions, il a été soulevé que :

- il n'y avait pas toujours présence de contacts ou de porte d'entrée pour solliciter les milieux ;
- la sollicitation ne serait pas intuitive pour plusieurs ;
- la mise en place de cette sollicitation prendrait beaucoup de temps dans un contexte où les ressources organisationnelles sont déjà limitées ;
- les cultures des organisations privées et communautaires sont très différentes, ce qui crée des problèmes de communication, notamment par l'utilisation des mêmes termes sur la problématique ;
- un manque d'aisance face à une collaboration avec le secteur privé ;

13. 71% des victimes identifiées en Amérique du Nord auraient vécu de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, 24% à des fins de travail et 5 % à d'autres fins. (UNODC, 2018).

14. La définition retenue dans le cadre de ce projet est : le secteur privé est constitué des entreprises, des associations ou organisations qui ne dépendent pas directement de l'État et de son administration et où les fonds publics ne sont pas ou peu investis. Y sont incluses principalement mais non exclusivement : les entreprises privées, les entreprises collectives (ex: coopératives), les institutions financières privées, les associations et organisations à but non lucratif dont le financement provient en majorité de fonds non publics.

15. Par « milieux communautaires externes », nous entendons les organisations communautaires qui ne travaillent pas spécifiquement sur l'enjeu de la traite, mais qui sont susceptibles d'être en contact avec des personnes touchées.

16. 50% ont mentionné les milieux suivants comme des milieux avec qui ils ont pu créer une collaboration : hôtels, motels, milieu touristique, gymnastique holistique, yoga, psychologues, sexologues, psychoéducatrices, centre de désintoxication, compagnie de taxi, avocats, dépannages alimentaires, industrie agricole, dentiste, gynécologue, dresseuse canine, coiffeuse et services de traduction.

17. Projet Lueur, par le Phare des AffranchiEs.

- il y a un désir de retrouver plusieurs éléments¹⁸ dans l'approche des entreprises qui ne sont pas automatiquement présents actuellement ;
- il y a un sentiment de responsabilité face la référence faite à leur clientèle; un désir que celle-ci obtienne la même assurance, sécurité et sentiment de bien-être dans la ressource référée que dans l'organisation qui les réfère : « Accueillir la personne là où elle est, y aller sans jugement, sans rentrer dans le débat¹⁹ ou moraliser, faire preuve de discrétion de chaleur humaine » ;
- le revenu des personnes victimes est souvent trop précaire pour accéder aux services du secteur privé ;
- les personnes en besoin font plus souvent face à de la discrimination lorsqu'elles sollicitent le secteur privé, lors de la recherche d'un logement par exemple.

Tous et toutes s'entendent pour dire qu'il serait nécessaire d'informer, de sensibiliser et d'éduquer ces milieux avant d'entamer une collaboration.

DU POINT DE VUE DES SURVIVANTES

Certaines femmes expriment avoir eu des expériences négatives suite à un contact avec le secteur privé. Par exemple, certain.e.s professionnel.le.s posent des questions déplacées ou sèches concernant leur vécu et leurs histoires. Il est soulevé qu'ils ou elles ne semblent pas toujours comprendre l'ensemble des conséquences d'une situation d'exploitation et l'impact sur la prestation de services. Une participante mentionne, à titre d'exemple, que le toucher, à la suite d'une situation d'exploitation, peut être difficile pour plusieurs, que ce soit chez un.e médecin ou un.e dentiste.

Il est également nommé, par la majorité, que l'aide de certains milieux privés était infantilisant, par exemple, lorsque ceux-ci donnent des bons à l'épicerie ou dans une pharmacie avec des restrictions comme l'interdiction d'acheter de l'alcool, du tabac ou même du maquillage.

« C'est un peu comme une atteinte à la dignité parce que je me dis : toi tu as ton salaire et ta vie va bien et si tu veux une bouteille de vin personne ne va te juger, mais moi, parce que j'ai besoin d'aide, je n'ai pas le droit de me gâter ? ». Plusieurs ne réaliseraient pas que cette restriction pourrait rendre certaines personnes plus vulnérables à retourner dans le milieu, comme la situation suivante le démontre : « Je connais quand même plusieurs femmes que même si leur frigidaire est plein, leurs comptes payés, si elles sont en manque de nicotine elles pourraient retourner juste pour ça dans la prostitution ».

DU POINT DE VUE DE LA LITTÉRATURE

Les entreprises québécoises disposent de ressources importantes, tant au niveau humain qu'organisationnel, et nous souhaitons les mettre à profit dans la lutte contre la traite de personnes. Les industries peuvent être une source de ressources considérables et très diverses pour répondre à des besoins sociaux importants²⁰. La responsabilité sociale d'une entreprise²¹ (RSE) devient de plus en plus une préoccupation au sein des différents milieux. Les bénéfices de la RSE sont multiples : de l'intérêt sociétal à la promotion d'une saine image d'entreprise²².

Il est reconnu que la RSE peut aller au-delà d'une aide spontanée et donner lieu à de réelles collaborations²³. Il pourrait s'agir, par exemple, de trouver un pourvoyeur de services qui serait en mesure de combler ou compléter un besoin précis. Lorsque nous parlons de commandites ou de financement, cela se rapporte davantage à une transaction qu'à une collaboration.

18. Une approche axée sur le trauma, une compréhension de la problématique et du processus de sortie, l'importance de la confidentialité, du respect, de l'accueil et de renforcer le sentiment de sécurité de la personne, la nécessité d'ajuster le rythme de l'offre de services ou certains services aux réalités spécifiques de certains groupes de personnes, dont les personnes immigrées et racisées.

19. On fait ici référence au débat légal sur la prostitution.

20. Industrie Canada, 2014 ; Union interparlementaire et ONUDC, 2009

21. Suivant les définitions largement reconnues, portées notamment par les normes telles le Pacte Mondial, ISO26000 et BNQ21000, et en cohérence avec la Loi sur le développement durable du Québec: « La responsabilité sociale d'entreprise est l'engagement que prend une entreprise en vertu duquel elle gèrera les différents impacts de ses activités, de façon responsable et conforme aux attentes » de la société et favorisera des comportements éthiques dans ses opérations et dans sa sphère d'influence.(Banque du Canada, 2021 et ajout : Ramboarisata, 2021)

22. ECPAT Canada, 2016

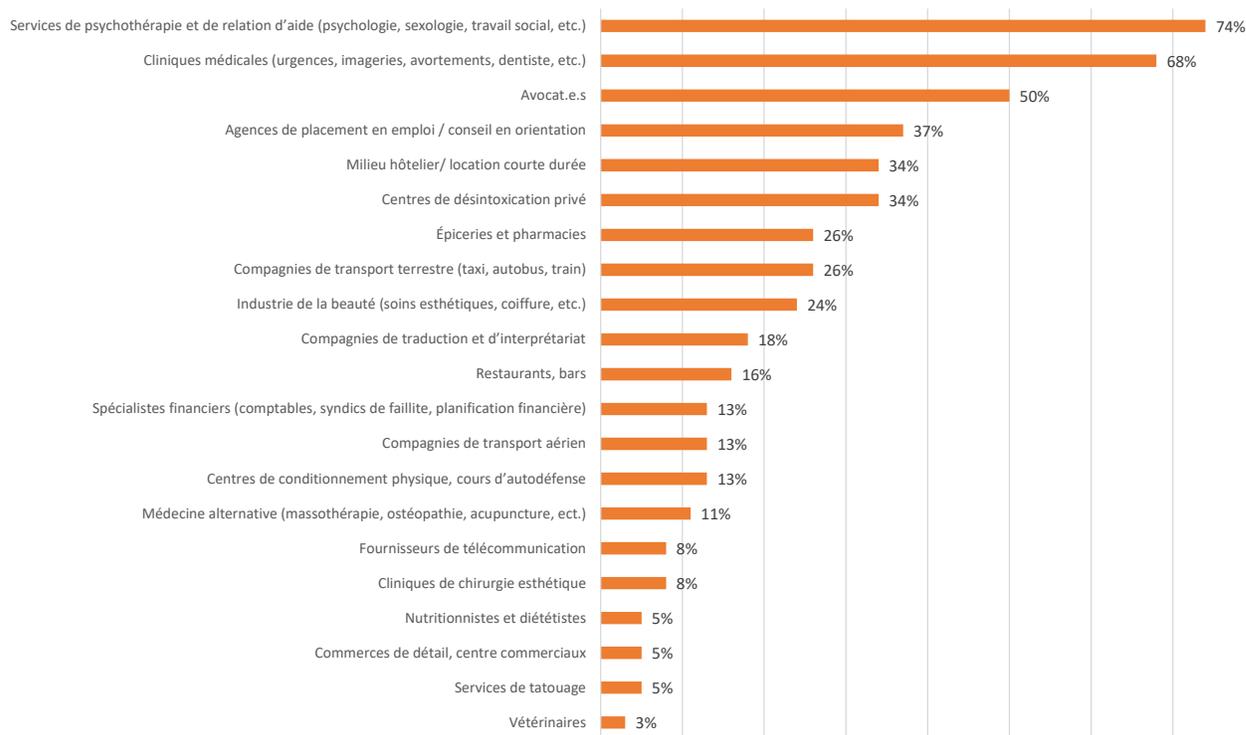
23. Industrie Canada, 2014

QUELQUES PISTES SOULEVÉES POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS

DU POINT DE VUE DES ORGANISATIONS

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes victimes de traite sous toutes ses formes, ou vivant des conséquences de l'échange de services sexuels, les participant.e.s ont classé par ordre d'importance les industries qui seraient à inclure en priorité sur la plate-forme. La répartition est illustrée dans le graphique 8 ci-après.

GRAPHIQUE 8 : RÉPARTITION DES INDUSTRIES SELON LEUR IMPORTANCE



Le total est supérieur à 100 %, car il était possible de choisir plus d'une réponse.

Les groupes de discussion nous ont permis de faire ressortir différentes pistes de solutions pour assurer une contribution utile du secteur privé auprès des personnes touchées. En voici les principales : la mise en place d'une voie rapide pour cette clientèle, des services qui se déplacent dans le milieu de vie des personnes, une offre de services gratuite et la possibilité d'être accompagné par des intervenant.e.s lors de la prestation de ces services. Une participante au groupe de discussion a également mentionné qu'il pourrait être intéressant de développer des contacts ailleurs qu'au Québec afin de permettre le transfert de l'offre de services lorsque la personne se déplace.

DU POINT DE VUE DES SURVIVANTES

Les personnes survivantes ont également été sondées sur les services qui leur semblaient les plus importants à retrouver sur la plate-forme afin de mieux répondre aux besoins actuels. 100% d'entre elles ont mentionné l'accès à des services de santé physique et psychologique²⁴. 75 % mentionnent l'importance de services d'aide à la recherche de logements

24. Suivi psychologique, sexologique, de relation d'aide ou de travail social, accès à des suivis médicaux comme les nutritionnistes, les diététistes, les dentistes et la médecine alternative.

et du besoin d'avoir accès à des logements disponibles. 50% soulignent la nécessité d'avoir accès à de l'éducation et à de l'aide financière, que ce soit monétaire ou au niveau de l'accompagnement vers la gestion des dettes et d'un budget. Puis, 25% priorisent les agences de placement en emploi, les services juridiques, les épiceries et les pharmacies.

Il ressort également de leurs échanges qu'il serait aidant que les individus travaillant dans le secteur privé soient au courant de la situation de la personne avant même qu'elle arrive afin qu'ils puissent opter pour une approche adaptée et exempte de curiosité déplacée, et qu'elles ne se sentent pas obligées de parler de leurs problèmes. L'ensemble des survivantes mentionne l'importance d'éduquer les professionnel.le.s du secteur privé sur la problématique afin d'avoir une approche adaptée, ouverte, éthique, sans jugement, respectueuse envers leurs vies privées et respectant la confidentialité. Une participante mentionne : « C'est comme un peu d'aider les femmes avec le renversement de la honte. Si de plus en plus de monde est capable de ne pas regarder une femme qui a vécu de l'exploitation comme si elle était une extraterrestre, ça aiderait les femmes à s'assumer ».

Elles s'entendent pour dire qu'elles seraient davantage en confiance si le service est référé par un organisme qu'elles connaissent ou si les services sont évalués. Il serait aidant aussi que les personnes qui offriront leurs services soient au fait des variations de motivation et d'humeur auxquelles elles peuvent faire face : « Ça se peut qu'une journée on feel super, une autre semaine on veut quasiment mourir et que la semaine suivante ça va super bien ».

CONCLUSION

Cette analyse était l'occasion pour notre organisme de se pencher sur l'essence même d'un programme cohérent, efficace et utile en identifiant les lacunes et en proposant des solutions réalistes pour y pallier.

En questionnant les représentant.e.s d'organisations variées, en consultant diverses sources de données et surtout, en discutant avec des personnes survivantes, nous avons été en mesure de donner des bases solides à la plate-forme Côte-à-Côte, dont l'objectif est bien humblement de bonifier le continuum de services. Ce projet permettra de sensibiliser et de mobiliser des entreprises face à la traite de personnes tout en s'assurant qu'elles reçoivent l'information nécessaire pour offrir, dans la bienveillance, leurs services. Ce projet améliorera l'offre de services en réponse aux besoins variés des personnes survivantes ou des personnes vivant des conséquences de l'échange de services sexuels, mais aussi facilitera les collaborations et la coordination entre les milieux communautaire et institutionnel et le secteur privé.

Nous tenons à remercier chaque personne qui, par sa contribution, a permis de rendre cette analyse possible et de la rendre la plus représentative de la réalité du terrain. Nous nous assurerons que, tout au long de l'implantation de la plate-forme, nous allons continuer de consulter des organismes communautaires, des pourvoyeur.euse.s de services, des personnes survivantes et des personnes actives dans les industries du sexe afin que le projet soit le plus adapté aux différentes réalités et qu'il évolue avec le temps selon l'émergence de nouvelles réalités.

MÉDIAGRAPHIE

Banque Du Canada. (2021). *Responsabilité sociale d'entreprise*.

[https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/boite-outils-entrepreneur/gabarits-documents-guides-affaires/glossaire/responsabilite-sociale-d-entreprise#:~:text=La%20responsabilit%C3%A9%20sociale%20d'entreprise%20\(RSE\)%20est%20I,conforme%20aux%20attentes%20du%20public](https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/boite-outils-entrepreneur/gabarits-documents-guides-affaires/glossaire/responsabilite-sociale-d-entreprise#:~:text=La%20responsabilit%C3%A9%20sociale%20d'entreprise%20(RSE)%20est%20I,conforme%20aux%20attentes%20du%20public)

CRDSL. (2020). *Les impacts de la pandémie sur les organismes communautaires et le développement social de la région des Laurentides*. https://www.centraidelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/01/Rapport-FINAL-sondage-Impacts-pandemie-sur-organismes-CRDSL_2020.pdf

de la Sablonnière, É., Morin, M.-J., Gilbert-Vanasse, C., Khat, N., Staiculescu, R., Gravel, É., et Lapalme, L. (2020). *La traite de personnes : Ça existe aussi dans les Laurentides*. https://7dc89fb4-b9f7-4a95-a1c9-b1bd7ea2f2a9.filesusr.com/ugd/7c6c49_1e5feafb38ab41a2882fdca259a8dc94.pdf

ECPAT Canada. (2016). *Qu'est-ce que la RSE ?*. <http://beyondborders.org/fr/responsabilite-sociale/quest-ce-que-la-rse/>

Gouvernement du Canada. (2021). *Qu'est-ce que l'Analyse comparative entre les sexes plus ?*. <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/analyse-comparative-entre-sexes-plus/est-analyse-comparative-entre-sexes-plus.html>

Ibrahim, D. (2021, 4 mai). *La traite des personnes au Canada, 2019* (publication N° 85-005-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-005-x/2021001/article/00001-fra.htm>

Industrie Canada. (2014). *Responsabilité sociale des entreprises (RSE): Guide de mise en œuvre à l'intention des entreprises canadiennes*. [https://www.ic.gc.ca/eic/site/csr-rse.nsf/vwapj/ResponsabiliteSocialesdesEntreprises.pdf/\\$file/ResponsabiliteSocialesdesEntreprises.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/csr-rse.nsf/vwapj/ResponsabiliteSocialesdesEntreprises.pdf/$file/ResponsabiliteSocialesdesEntreprises.pdf)

Le Centre canadien Pour Mettre Fin à la Traite Des Personnes. (2018). *Le Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes répond à l'appel pour mettre en place le premier Service national téléphonique concernant la traite de personnes*. <https://www.canadiancentretoendhumantrafficking.ca/le-centre-canadien-pour-mettre-fin-a-la-traite-des-personnes-repond-a-lappel-pour-mettre-en-place-le-premier-service-national-telephonique-concernant-la-traite-de-personnes/>

Luz, V. (2020). *L'appui aux victimes et survivants de la traite des personnes: le rôle des maisons d'hébergement pour victimes et survivants de violence familiale ou conjugale*. Le Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes. <https://www.canadiancentretoendhumantrafficking.ca/lappui-aux-victimes-et-survivants-de-la-traite-des-personnes-le-role-des-maisons-dhebergement-pour-victimes-et-survivants-de-violence-familiale-ou-conjugale/>

Moreau, G. (2019, 17 avril). *Les établissements d'hébergement canadiens pour les victimes de violence, 2017-2018*. (publication N° 85-002-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00007-fra.htm>

Nations Unies. (2000). *Protocole additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*. https://www.ohchr.org/Documents/ProfessionalInterest/ProtocolTraffickingInPersons_fr.pdf

Organisation mondiale de la santé. (2012). *Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes : La traite des personnes*. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/86248/WHO_RHR_12.42_fre.pdf;jsessionid=85EC6425055CADAA4E4707CD062BCE1B?sequence=1

Ramboarisata, L. (2021). *La responsabilité sociale d'entreprise*. Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, Montréal, ESG UQAM.

Ricard-Guay A., Hanley, J. (2014). *Intervenir face à la traite humaine : La concertation des services aux victimes au Canada*. <http://www.cathii.org/sites/www.cathii.org/files/Recherche%20Intervenir%20CATHII.pdf>

- Sécurité publique Canada. (2018). *Rapport 2018 des consultations sur la traite des personnes*. (publication N° PS18-47/2019F-PDF) <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2018-hmn-trffckng-cnslttns-rprt/2018-hmn-trffckng-cnslttns-rprt-fr.pdf>
- Service du Renseignement Criminel Québec. (2013, septembre). *Portrait provincial du proxénétisme et de la traite de personnes*. https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/publications/lutte_crime_organise/portrait_proxenetisme_traite_personnes.pdf
- Union interparlementaire et ONUDC. (2009). *Combattre la traite des personnes : Guide à l'usage des parlementaires*. https://www.unodc.org/documents/human-trafficking/Parliamentary_Handbook_French.pdf
- UNODC. (2018). *Global Report on Trafficking in Persons*. https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/2018/GLOTiP_2018_BOOK_web_small.pdf
- U.S. Department of state. (2018, June). *Trafficking in person's report*. <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/01/282798.pdf>

CONTRIBUTIONS ET PARTENARIATS

Le Phare des AffranchiEs

Nathalie Khat (LL.B.), co-fondatrice et directrice de projets
Chloé Gilbert-Vanasse (M.A.), chargée de projet et intervenante

Cette analyse a été rendue possible grâce à toutes les organisations qui participent à ce projet et particulièrement à toutes les personnes qui ont accepté de remplir le questionnaire en ligne ou de prendre part aux groupes de discussion. L'équipe de projet tient à les remercier chaleureusement.

Le projet Côte-à-Côte est rendu possible grâce à une contribution financière du Ministère des femmes et de l'égalité des genres du Canada dans le cadre du programme de financement de la lutte contre la violence fondée sur le genre.

Ce document est disponible sur le site Web du Phare des AffranchiEs : www.affranchies.ca/publications

La reproduction de ce rapport est permise, à condition que la source soit mentionnée.

Pour citer ce rapport

Gilbert-Vanasse, C. et Khat, N. (2021). Analyse des besoins des personnes victimes et des lacunes dans l'offre de services actuelle. Le Phare des AffranchiEs. www.affranchies.ca/publications

Mai 2021

